



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2018

Mairie de Melleran

**10 Route de Chef-Boutonne
79190 MELLERAN**

☎ : **05.49.29.83.07**

☎ : **05.49.29.61.52**

Mail : mairie-melleran@paysmellois.org

Nombre de Conseillers : 13

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 9

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 Juin

L'an deux mil dix-huit,

Le 4 Juillet 2018

Le Conseil Municipal de la Commune de MELLERAN

Dûment convoqué s'est réuni à la Mairie,

Sous la présidence de Mr AUBIN Joël, le Maire.

PRESENTS : AUBIN J, COWLES K, STONE A, REVRANCHE M F, RENAUD F, AIRVAULT JL,
MORIN H, DELAIRE F, MERCIER S.

REPRESENTÉS :

ABSENTS : BAILLARGE I, VIDAULT W, LANGLAIS J Ch, CAHIER CH

SECRÉTAIRE : RENAUD F.

Objet : Procès-verbal du 6 Juin 2018

Le procès-verbal du 6 Juin est adopté à l'unanimité.

Objet : Projet éolien Melleran Nord

M. le Maire rappelle que plusieurs entreprises ont été consultées et que 3 ont fait acte de candidature. Lors d'un précédent conseil les sociétés WPD et JPEE ont été retenues. Les 2 dossiers ont été étudiés par une commission communale et il a été établi un tableau comparatif.

Après étude de ce tableau, au vu des retombées financières, vu les garanties après contact avec l'association des maires, vu la complétude du dossier, vu qu'ils sont les mieux disant et afin d'assurer un revenu sur 20 ans à la commune, le conseil décide de retenir la société WPD pour poursuivre l'étude de faisabilité. Cette étude devra bien entendu comporter les aspects environnementaux, impacts sociétaux et avant de s'engager le conseil souhaite une présentation aux habitants de la commune afin d'avoir leur position.

VOTE : WPD : POUR 8

JPEE : POUR 0

ABS 1

Objet : Rapport sur l'eau

M. MORIN Hubert référent au sein du syndicat 4B présente le rapport sur l'eau. La qualité de l'eau est relativement bonne et le réseau en bon état. Il y a très peu de fuites, seulement 4.3% de perte.

Le prix de l'eau a baissé de 4.89€, ceci dû au regroupement de plusieurs communes et la création d'une régie interne à 4B pour la gestion du personnel.

Questions diverses

Dates des prochains conseils

-vendredi 7 septembre à 20h30

-Vendredi 5 Octobre à 20h30

Salle des fêtes

Les pièces techniques sont prêtes pour consulter les entreprises locales.

Café associatif

Un artiste bénévole demeurant à Melleran propose de faire un dessin avec du métal ou du verre en rapport avec l'histoire de Melleran : – le miel et les foires aux ânes - pour mettre dans 2 niches extérieures du café associatif. Le conseil retient le dessin avec l'âne dans un premier temps. La deuxième niche sera réalisée après les travaux de la salle des fêtes.

Gestion du personnel technique :

A ce jour, Monsieur MERCIER Sébastien est le référent des agents techniques. Par manque de temps pour contrôler le travail et la productivité des agents, il ne peut plus assurer cette mission et celles qu'il avait auparavant. M. AUBIN sera l'interlocuteur des agents techniques. La passation sera faite durant la semaine du 16 au 20 juillet.

Stade

Le club de foot de Limalonges sollicite la commune de Melleran afin d'utiliser le stade le dimanche voire le vendredi, le temps des travaux de rénovation des installations de Limalonges (septembre à décembre). Le conseil propose dans un premier temps au club de Limalonges de voir les disponibilités d'un autre stade, sinon la commune n'est pas hostile mais souhaite qu'il y ait une entente entre le club de Limalonges et le FC Boutonnais sachant que la priorité est donnée au FC Boutonnais.

D'autre part le FC Boutonnais sollicite la commune pour la rénovation des vestiaires. Le sol étant vétuste le club propose de refaire la chape et le carrelage et demande le paiement de la fourniture par la commune soit environ 1 200€. Le conseil est favorable.

Fleurs :

Prévoir l'arrosage des fleurs de la place.

Cimetière

Fin des travaux prévue pour mi-juillet.

Café associatif

Le Maire informe qu'il y a eu un vol avec effraction au café associatif.

Eglise

La demande de subvention a été faite auprès de la DRAC.

La demande de subvention auprès du département est en cours.

Le pourcentage de 90% de subvention pour l'étude concernant la restauration des peintures murales de l'église a été accepté.

Cave « du château »

Prévoir le nettoyage autour de la cave derrière la salle des fêtes et la confection de la fermeture de la cave.

Le Maire.